



Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec
Quebec International Pee-Wee Hockey Tournament

250-G, Boul. Hamel
Québec, Québec, Canada
G1L 5A7
Tél: 418 524-3311

www.tournoipee-wee.qc.ca
courriel : admin@tournoipee-wee.qc.ca

Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec

Adresse civique : 250-G, boul. Hamel
Québec, QC
G1L 5A7
Att. Tournoi Pee-Wee

Téléphone : 418 524-3311

Site web : www.tournoipee-wee.qc.ca
Courriel : admin@tournoipee-wee.qc.ca

Comité exécutif :

Président :	Michel Plante
Directeur général :	Patrick Dom
Vice-président :	Anthony Murphy
Coordonnateur :	Éric Chiasson
Secrétaire Comptable :	Ginette Légaré
Agente de bureau :	Odette Pelletier
Réseaux sociaux et logistiques :	Julie Hamel
Responsable des Opérations :	Bruno Dufour

Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec

Du 12 au 23 février 2020

Sanctionné par Hockey Québec et par Hockey Canada

Ce livret contient les règlements du **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec**, la procédure à suivre pour les équipes qui désirent y participer, de même que quelques renseignements d'intérêt général. Toutes les équipes ne respectant pas l'un de nos règlements, verront la possibilité de se faire expulser du tournoi.

Dates importantes à se rappeler

- 15 Octobre 2019** : Date limite pour transmettre votre formule d'application accompagnée du montant requis pour couvrir les frais d'inscription.
- 10 Décembre 2019** : Date limite pour transmettre au tournoi tous les documents envoyés lors de votre acceptation.
- 1 Janvier 2007** : **Pour être éligibles à la classe Pee-Wee AAA-AA Élites-AA et Inter B (BB), les joueurs doivent être nés après cette date.**
- 1 Octobre 2006** : **Pour être éligibles à la classe Pee-Wee Scolaire, les joueurs doivent être nés après cette date.**
- 15 Janvier 2020** : Communication aux équipes de la cédule officielle.
- 12 au 23 février 2020** : **TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY PEE-Wee DE QUÉBEC**

Participation

Le tournoi acceptera cette année au-delà de 120 équipes et sera aussi dans l'obligation d'en refuser plus de 150.

Tout formulaire envoyé par le tournoi doit être rempli et retourné dans les délais prévus sans quoi, le tournoi se donne le pouvoir de refuser une équipe pour non-respect des délais.

Frais d'inscription :

- Équipes de la province de Québec : 650.00 \$ CAN
- Équipes canadiennes hors Québec : 900.00 \$ CAN
- Équipes des États-Unis : 850.00 \$ U.S.
- Équipes européennes et autres : 900.00 \$ CAN

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant requis.

Si une équipe se retire après avoir été acceptée officiellement par le tournoi, elle perd automatiquement ses frais d'inscription.

Le tournoi se réserve le droit de substituer à une équipe qui se retire une équipe qui aura été refusée lors de la sélection.

Les équipes acceptées ou refusées seront avisées de leur acceptation ou de leur refus vers la fin octobre ou début novembre.

Il est à noter que les équipes doivent sélectionner leurs joueurs dans un rayon qui n'excède pas 100 miles/160 kilomètres. Cette règle est en vigueur pour toutes les équipes à moins d'une autorisation spéciale du tournoi.

Le tournoi se déroule du 12 au 23 février 2020. TOUTES LES ÉQUIPES SANS EXCEPTION, doivent s'attendre à jouer durant cette période.

Le choix des équipes est la décision du tournoi uniquement. En aucun temps le tournoi se doit de justifier les décisions prises pour l'acceptation ou le refus d'une équipe.

Un maximum de 6 personnes au besoin peut être accrédité. Ces personnes doivent être dûment autorisées. Toute personne non autorisée ne sera pas accréditée. Un maximum de 5 personnes peut se retrouver derrière le banc lors d'une partie. Ces dites personnes doivent obligatoirement être accréditées et inscrites sur la feuille de pointage à défaut de quoi l'équipe perdra la partie s'il y a contestation.

Hébergement des joueurs

Les équipes demeurant à plus de 350 kilomètres de la ville de Québec auront la possibilité d'être hébergées par le tournoi, selon les disponibilités du nombre de familles d'accueil.

Les joueurs sont hébergés par groupe de 2 et un maximum de 20 joueurs par équipe sera autorisé.

L'hébergement des joueurs n'est autorisé qu'à compter de 48 heures avant leur première partie et jusqu'à la fin de leur participation au tournoi.

À moins d'avis contraire, il est impossible de loger 3 joueurs par famille.

Le tournoi se réserve le droit de mettre fin à l'hébergement d'un ou des joueurs d'une équipe, si une plainte nous était formulée.

Il est important de cocher la case dans la formule d'inscription si vous désirez être logé ou non. Une correspondance vous sera envoyée par la suite pour confirmer si le tournoi pourra héberger ou non votre équipe.

Si une équipe choisit l'hébergement, tous les joueurs devront être hébergés et devront rester avec la famille choisie, tout au long de leur présence au tournoi.

Repas

Il est possible pour toutes les équipes de vous prévaloir du service de repas.

Les repas sont servis au Centre Vidéotron.

Les heures de repas sont de 11 h à 14 h 00 pour le dîner et de 16 h à 19 h pour le souper.

Les prix sont de 1000.00 \$ CAN ou 800.00 \$ US.

Le prix comprend les repas pour tous les joueurs ainsi que pour le personnel d'entraîneurs pour la durée totale du tournoi. (12 jours – dîner et souper)

Il est possible aussi de vous prévaloir d'un seul repas pour l'équipe au prix de 150.00 \$ CAN ou 125.00 \$ US.

Pour les parents des joueurs, les repas sont servis à un prix modique de 8.00 \$ CAN ou 7.00 \$ US par repas.

Une personne responsable doit toujours accompagner l'équipe complète qui se présente au Centre Vidéotron à chaque repas.

Règles de jeu

Les règles de jeu et règles administratives sont celles de Hockey Canada et de Hockey Québec à moins d'exception.

Toutes les équipes sont assurées de jouer un minimum de deux parties, dont une au Centre Vidéotron.

Chaque équipes doivent se présenter au secrétariat du tournoi avant leur première partie de tournoi avec :

LES ÉQUIPES DU QUÉBEC DEVRONT FAIRE PARVENIR UN PERMIS DE TOURNOI DE HOCKEY QUÉBEC, LE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE DE HOCKEY QUÉBEC AVANT LE 10 DÉCEMBRE 2019. LES ÉQUIPES DOIVENT AVOIR EN LEUR POSSESSION LE CARTABLE DE VÉRIFICATION QUI DOIT COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS : LE CALENDRIER DES PARTIES DE LA LIGUE, LES FEUILLES DE POINTAGE DES CINQ DERNIÈRES PARTIES DE L'ÉQUIPE.

LES ÉQUIPES CANADIENNES HORS QUÉBEC DEVRONT FAIRE PARVENIR UN PERMIS DE TOURNOI AINSI QU'UN ALIGNEMENT D'ÉQUIPE OFFICIELLE DE LEUR FÉDÉRATION OU BRANCHE DONT IL RELÈVE AU PLUS TARD LE 10 DÉCEMBRE 2019.

LES ÉQUIPES DES ÉTATS-UNIS DEVRONT FAIRE PARVENIR UN PERMIS DE TOURNOI DE HOCKEY USA AINSI QU'UN ALIGNEMENT DE HOCKEY USA SIGNÉ PAR LEUR REGISTRAIRE DE ZONE AU PLUS TARD LE 10 DÉCEMBRE 2019.

LES ÉQUIPES EUROPÉENNES DEVRONT FAIRE PARVENIR UN PERMIS DE TOURNOI DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DU PAYS REPRÉSENTÉ AU PLUS TARD LE 10 DÉCEMBRE 2019. VOUS DEVEZ PRÉSENTER AU TOURNOI LE PASSEPORT DE CHACUN DES JOUEURS. TOUS LES PASSEPORTS SONT VÉRIFIÉS LORS DE VOTRE ENREGISTREMENT AU SECRÉTARIAT.

Prendre note qu'avant votre match, il y aura un tirage entre les 2 équipes et le gagnant aura le choix de la couleur du gilet et du choix du banc pour l'équipe. Les vestiaires sont disponibles 1 heure avant l'heure cédulée de votre partie.

En aucun temps un joueur ne peut jouer pour deux équipes différentes à l'exception qu'il soit enregistré comme joueur affilié à la première équipe. Un joueur jouant pour une équipe régulière qui a été accepté au tournoi, ne peut pas jouer pour aucune autre équipe.

La mise en échec est interdite.

Un maximum de 17 joueurs et 1 ou 2 gardiens de but sont autorisés pour chacune des équipes. Le minimum pour débiter une partie est de 10 joueurs en uniforme plus 1 ou 2 gardiens de but.

Un Joueur blessé ne peut pas être assis au banc des joueurs.

Le nombre de personnes permis derrière le banc est de cinq (5). Ces personnes doivent être accréditées et inscrites sur la feuille de pointage à défaut de quoi l'équipe perdra le match s'il y a contestation d'admissibilité.

Chaque partie sera d'une durée de 3 périodes chronométrées. (10min-12min-15min) Le temps d'échauffement est de 2 minutes. À la fin de la période de réchauffement, un 2 minutes sera inscrit au tableau indicateur. Ce temps servira à ce que les 2 équipes soit prêtes à la mise au jeu central. En défaut de se présenter prêt au jeu, une pénalité mineure pourra être imposée à l'équipe fautive.

Lorsqu'il y aura échange de cadeaux, seuls les 5 joueurs qui débute la partie seront autorisés à revenir sur la patinoire. Les autres joueurs devront prendre place sur le banc des joueurs immédiatement. En défaut de se présenter prêt au jeu, une pénalité mineure pourra être imposée à l'équipe fautive. Cette règle s'applique également lors du retour sur la patinoire en 3^e période.

La surface de la glace est refaite entre la deuxième et la troisième période. Il est important que l'équipe soit prête à embarquer sur la patinoire à la demande d'un officiel mineur. Le non-respect de cette demande pourra entraîner une pénalité mineure pour délai de jeu.

Chaque équipe a droit à un temps d'arrêt de trente (30) secondes durant le match (temps réglementaire ou prolongation).

Si après 2 périodes complétées le pointage entre 2 équipes est de (7) buts ou plus, la troisième période se jouera en temps continu, sans arrêt du chronomètre (1 punition de 2 minutes sera chronométrée et 1 punition de 5 minutes sera chronométrée).

Tout protêt devra être signifié au plus tard une heure après la fin de la partie concernée au registraire où s'est jouée la partie et être accompagné d'un dépôt en argent au montant de 200.00 \$. (Non remboursable)

S'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires pour les parties incluant les parties quarts de finale, il y aura une période supplémentaire de 5 minutes à temps arrêté à trois contre trois. La partie prendra fin au premier but marqué. Si l'égalité persiste à la fin de la période de 5 minutes, il y aura fusillade. Pour les parties de demi-finale et de finale, il y aura une (1) période de 10 minutes à temps arrêtées à trois contre trois et si l'égalité persiste, il y aura fusillade.

Fusillade

Si l'égalité persiste, l'arbitre demandera à l'entraîneur de donner 3 noms pour la première ronde. Advenant une égalité après cette première ronde, l'entraîneur désignera, un à la fois, les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs devront participer à la fusillade (à l'exception des gardiens de but) avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.

L'équipe qui reçoit a le choix de commencer ou non la fusillade.

Pour la fusillade, les règles du lancer de punition s'appliquent.

Les lancers se font à tour de rôle.

L'équipe ayant marqué le plus de buts durant la première ronde est déclarée gagnante.

Si des rondes supplémentaires sont nécessaires pour désigner un gagnant, la partie prendra fin quand l'égalité sera brisée, après qu'un joueur de chaque équipe ait effectué un tir vers le but.

Règlements spécifiques au tournoi

Il est très important de transmettre au tournoi dans les délais prévus les documents à remplir à défaut de quoi, cette équipe pourra perdre son paiement d'inscription et voir à être remplacé par une autre.

Il est interdit d'administrer de l'oxygène ou autre substance médicale aux joueurs à moins d'avis contraire d'un médecin.

Tout joueur suspendu dans sa ligue devra obligatoirement avoir purgé sa suspension avant de pouvoir jouer au tournoi. Toute suspension ne pourra être purgée lors d'une partie hors-concours.

Pour les besoins de la télévision, il sera possible de modifier la cédule originale de certaines parties. Les équipes concernées seront avisées dans un délai raisonnable.

Les protège-cous sont obligatoires pour les équipes du Canada, et recommandés pour les autres équipes.

Le protecteur buccal est recommandé, mais non obligatoire.

Le tournoi n'est pas responsable des accidents survenus aux joueurs et au personnel de l'équipe.

Il est absolument interdit à toutes les équipes ou personnes d'utiliser le logo du **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec** de quelque façon que se soit, sans la permission des dirigeants du tournoi. Des procédures légales seront prises contre les utilisateurs illégaux.

Tous les joueurs de toutes les équipes acceptées au **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec**, cèdent automatiquement à ce tournoi leurs droits pour publicité, prises de photographies individuelles ou en équipe pour reproduction de cartes.

Les équipes participantes au **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec** devront être des équipes jouant régulièrement dans une ligue accréditée. En aucun temps, le tournoi n'acceptera une équipe formée par des joueurs provenant de différentes organisations. Seules les équipes qui recevront l'autorisation du tournoi pourront le faire.

Aucune demande ne sera étudiée si elle n'est pas accompagnée du montant des frais d'inscription.

L'envoi de votre formule d'inscription ne signifie pas une acceptation au tournoi.

Les petites mascottes ou porte-drapeaux doivent porter obligatoirement un équipement complet de hockey.

CHAMPIONS DU TOURNOI 2019

Classe AAA	Los Angeles Jr. Kings
Classe AA Élites	Lanaudière Pionniers
Classe AA	Pointe Lévy Commandeurs
Classe Inter B	Team Romania
Classe Scolaire	Nicolas Gatineau Intrépide

Pays ayant participé au tournoi en 2019

**Allemagne – Angleterre – Australie – Autriche –
Canada – États-Unis – France – Hongrie – Italie
– Japon – Lituanie – Mexique – Pologne –
République Tchèque – Roumanie – Russie –
Slovaquie – Suisse – Ukraine**